



Vos nageurs sauveteurs

Ordre du jour AD 2025

81. Assemblée des délégués ordinaire 2025 Société Suisse de Sauvetage SSS

Présidence	Aline Muller, Zentralpräsidentin
Lieu	Campus Sursee, 6210 Sursee
Date	26. April 2025
Durée	9h30 – 16h30
Présent·es	voir liste de présence
Procès-verbal	Cornelia Bühlmann



Vos nageurs sauveteurs

Ordre du jour

Cet ordre du jour est envoyé avec l'invitation et est disponible en téléchargement sur Network SSS.

1	Election des scrutateurs	3
2	Approbation de l'ordre du jour	3
3	Approbation du procès-verbal de la 80 ^e Assemblée des délégués 2024.....	3
4	Approbation des rapports annuels de 2024	3
4.1	Rapport annuel de la SSS	3
4.2	Rapport annuel du Conseil St-Christophe	3
4.3	Rapport annuel de la CG	4
5	Approbation des comptes annuels de 2024 et décharge au Comité central	4
5.1	Comptes annuels 2024	4
6	Fixation des cotisations des membres et validation de la planification annuelle 2025-28	4
6.1	Cotisations des membres	4
6.2	Planification pluriannuelle 2025-28.....	4
7	Election de la Présidente centrale et des membres du Comité central.....	4
8	Election de l'instance de révision externe et des membres de la Commission de gestion.....	5
8.1	Instance de révision externe	5
8.2	Commission de gestion.....	5
9	Election des membres du Conseil St-Christophe	5
10	Intégration de Sections, Régions et Membres collectifs.....	5
11	Désignation de Membres honoraires et autres distinctions	5
12	Validation du Règlement de gestion et du règlement pour la Commission de gestion.....	5
12.1	Décision sur les changements du Règlement de gestion.....	5
13	Traitement des affaires soumises par le Comité central	5
13.1	Adaptation des statuts et du règlement de gestion du standard de la branche pour le sport	6



Vos nageurs sauveteurs

1 Election des scrutateurs

La constatation du quorum est fixée par les art. 15 et 17 des statuts de la SSS.

La convocation à l'Assemblée des délégués se fait par écrit au moins quatre semaines avant. Toute Assemblée des délégués ordinaire dûment convoquée peut délibérer valablement et statue définitivement sur les affaires qui lui sont attribuées par la législation et les statuts.

Le Siègne administratif de la SSS propose les personnes suivantes comme scrutatrices et scrutateurs :

- Bloc 1: Stefanie Huber
- Bloc 2: Saskia Meienberg
- Bloc 3: Chantal Python
- Bloc 4: Mariza Pereira
- Réserve: Christoph Merki

Les procédures d'élection et de vote sont fixées à l'art. 17 des statuts.

Election

2 Approbation de l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des affaires qui n'ont pas été annoncées en bonne et due forme. L'ajout de nouveaux points à l'ordre du jour est exclu. La modification de l'ordre du jour (l'ordre, par ex.) nécessite l'approbation de l'AD. Après l'approbation, il n'est plus possible de modifier l'ordre du jour.

Approbation

3 Approbation du procès-verbal de la 80^e Assemblée des délégués 2024

Selon l'art. 17 des statuts de la SSS, chaque assemblée fait l'objet d'un procès-verbal qui doit être approuvé par l'Assemblée des délégués.

Le procès-verbal de la 80^e Assemblée des délégués ordinaire du 27. April 2024 est à télécharger sur Network SSS.

Approbation

4 Approbation des rapports annuels de 2024

Il incombe à l'Assemblée des délégués d'approuver les rapports annuels de la SSS et du Conseil St-Christophe (art. 16 des statuts de la SSS).

Afin de répondre aux différents besoins de groupes d'intérêts variés en matière de rapports annuels, la SSS fait la distinction entre rapport annuel, comptes annuels et rapport d'activité.

4.1 Rapport annuel de la SSS

Le rapport annuel de la SSS (Priorités annuelles) est à télécharger sur Network SSS.

Approbation

4.2 Rapport annuel du Conseil St-Christophe

Le rapport annuel du Conseil St-Christophe est à télécharger sur Network SSS.

Approbation



SLRG SSS

Vos nageurs sauveteurs

4.3 Rapport annuel de la CG

Le rapport annuel de la Commission de gestion peut être consulté sur le Network SSS dès qu'il est disponible.

Approbation

5 Approbation des comptes annuels de 2024 et décharge au Comité central

5.1 Comptes annuels 2024

Les comptes annuels 2024 sont à télécharger sur Network SSS.

Le contrôle des comptes annuels 2024 a été effectué par PricewaterhouseCoopers SA à Lucerne. Il a été vérifié que le standard d'établissement des comptes Swiss GAAP RPC 21 était bien respecté. Ceci inclut les directives de la ZEWO. Le rapport de révision détaillé fait partie des comptes annuels.

Comme information supplémentaire, le rapport d'activité peut être consulté sur Network SSS dès qu'il est disponible.

Approbation

5.2 Décharge au Comité central

En accordant la décharge, les membres de la SSS confirment au comité qu'ils n'ont plus aucune prétention. La décharge n'est accordée que pour des faits connus. De plus, la décharge n'a d'effet qu'à l'égard des membres et non à l'égard de tiers.

Approbation

6 Fixation des cotisations des membres et validation de la planification annuelle 2025-28

6.1 Cotisations des membres

Le Comité central propose une augmentation des cotisations des membres à compter de l'année en cours. La documentation relative à l'augmentation des cotisations des membres est à télécharger sur Network SSS.

Approbation

6.2 Planification pluriannuelle 2025-28

La planification financière pluriannuelle doit montrer les évolutions possibles en fonction de la stratégie. Dans ce contexte, la planification financière pluriannuelle assure aussi la fonction de glissière de sécurité pour le Comité central. Il incombe au Comité central de communiquer et soumettre le plus tôt possible à l'Assemblée des délégués toute déviation importante par rapport à la planification.

La planification financière pluriannuelle 2025-28 est à télécharger sur Network SSS.

Les priorités annuelles 2025 sont disponibles en téléchargement sur Network SSS à titre de complément informatif.

Approbation

7 Election de la Présidente centrale et des membres du Comité central

Le Comité central propose l'élection complémentaire suivante pour la représentation Région romande : Gaétan Jeannet.

Les informations complémentaires sur les élections du Comité central sont à télécharger sur Network SSS.

Approbation



Vos nageurs sauveteurs

8 Election de l'instance de révision externe et des membres de la Commission de gestion

8.1 Instance de révision externe

Selon l'art. 22 des statuts, l'instance de révision doit être élue ou confirmée chaque année.

Le Comité central demande aux délégué-es de confirmer PricewaterhouseCoopers SA à Lucerne comme instance de révision externe pour l'exercice 2025.

Approbation

S'il s'avère que la révision fiscale de l'exercice 2025 par Pricewaterhouse Coopers SA ne peut pas être effectuée dans les délais (pour respecter les délais statutaires), le Comité central demande aux délégués es de mandater un autre organe de révision de manière autonome.

Approbation

8.2 Commission de gestion

Aucune élection et/ou réélection de membres de la Commission de gestion n'est prévue pour l'Assemblée des délégués 2025.

9 Election des membres du Conseil St-Christophe

Selon l'art. 24 des statuts, le Président ou la Présidente et les membres du Conseil St-Christophe sont élus par l'Assemblée des délégués.

Le Comité central propose les nouvelles élections ou réélections suivantes :

- Christian Fritz, représentant de la Région Zurich

Les informations complémentaires sur les élections du Conseil St-Christophe sont à télécharger sur Network SSS.

Election

10 Intégration de Sections, Régions et Membres collectifs

Selon l'art. 5 des statuts, l'Assemblée des délégués décide de l'intégration de Sections, Régions et Membres collectifs.

Aucune demande d'intégration n'a été déposée.

11 Désignation de Membres honoraires et autres distinctions

Les désignations de Membres honoraires (selon l'art. 16 des statuts de la SSS) ainsi que les autres distinctions, remerciements et anniversaires sont présentés à l'Assemblée des délégués.

12 Validation du Règlement de gestion et du règlement pour la Commission de gestion

12.1 Décision sur les changements du Règlement de gestion

La décision sera prise au point 13.1 de l'ordre du jour.

13 Traitement des affaires soumises par le Comité central

L'orientation stratégique de la SSS et/ou le fonctionnement courant de l'organisation peuvent amener le Comité central à présenter des affaires ou demandes à l'Assemblée des délégués (selon l'art. 16 des statuts).



SLRG SSS

Vos nageurs sauveteurs

13.1 Adaptation des statuts et du règlement de gestion du standard de la branche pour le sport

La documentation relative à l'adaptation au standard de la branche pour le sport est à télécharger sur Network SSS.

Approbation